

**Président**

Bordeaux, le 11 septembre 2014

Madame,  
Monsieur,

**Objet : Incidents bâtiment  
A21 et A22 – Chantier  
opération Campus.**

Le chantier de rénovation du campus Sciences et technologies, démarré il y a quelques mois, occasionne des perturbations de fonctionnement des activités de formation et de recherche, comme c'est toujours le cas dans un chantier en site occupé.

Très récemment, deux incidents se sont produits dans les bâtiments A21 et A22, suscitant légitimement inquiétudes et interrogations. En effet, le 4 septembre dernier en début d'après-midi, trois étudiants ont été légèrement blessés alors qu'ils assistaient à un cours de langue au A21. Des gravats issus de démolitions dans les étages supérieurs du bâtiment ont traversé le faux-plafond de leur salle de cours, au 2ème étage. Ils ont été immédiatement pris en charge par le Poste Central de Sécurité Incendie, ainsi que l'ensemble des étudiants du cours et leur enseignante, qui ont été choqués à juste titre ; les locaux ont quant à eux été évacués pour être mis en sécurité. Par ailleurs, le 10 septembre, un dégât des eaux a endommagé une salle de TP vide au moment des faits.

Ces incidents consécutifs sont dus à un défaut de vigilance des entreprises de travaux, le premier dans la vérification de la continuité des gaines techniques recevant des gravats et le second dans la remise en eau de canalisations. La structure même du bâtiment A21 n'est ni fragilisée ni mise en cause. D'ailleurs, une commission de sécurité s'est tenue ce jeudi après-midi dans le cadre de la livraison partielle des travaux du bâtiment A22 et a émis un avis favorable à sa (re)mise en exploitation. Le contrôleur technique indépendant de cette commission, également constituée des pompiers du SDIS 33, a fourni une attestation de solidité du bâtiment.

Néanmoins, soucieux d'assurer la sécurité et de rassurer de la communauté des Sciences et technologies, nous avons décidé avec l'ensemble des services de suspendre tous les travaux dans les bâtiments occupés, le temps qu'un audit mené conjointement par le mandataire du groupement d'entreprises, DV Construction, et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du secteur Sciences et technologies, fasse la lumière sur ces événements et permette de mettre en place les mesures de précaution nécessaires. Cette disposition exceptionnelle a été confirmée par arrêté du Président dès hier soir.

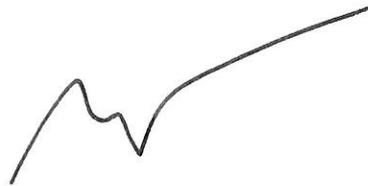
Conscients que le déroulement de ce vaste et nécessaire chantier de rénovation de notre campus impacte directement la vie de la communauté, nous tenons à vous garantir que nous sommes mobilisés, à la présidence de



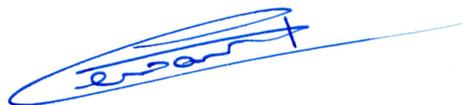
l'université, la direction du collège et dans les services administratifs et techniques, pour assurer que toutes les dispositions seront prises dans l'avenir par les entreprises de travaux pour sécuriser les différentes zones de chantier et éviter tout nouvel incident.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que l'information chantier est affichée en temps réel sur les bâtiments concernés par les travaux et que l'entreprise en charge des travaux a mis en place une cellule « Interface utilisateurs » pour répondre à toutes vos questions sur le chantier de l'Opération Campus : 06.60.09.47.34.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.



Manuel Tunon de Lara  
Président de l'université de Bordeaux



Pascal Lecroart  
Directeur du Collège Sciences et technologies

